

# Point de situation sur la canicule et ses conséquences en Isère

Mis à jour le 09/07/2026



Dans le contexte actuel de canicule et de sécheresse, Catherine Séguin, préfète de l'Isère, a réuni ce soir les maires du département ainsi que les représentants des milieux économiques et de la profession agricole, afin de faire un point sur la situation et d'annoncer de nouvelles mesures de protection.

Ont également participé à cette réunion Météo France, le conseil départemental, l'association des maires de l'Isère, l'association des maires ruraux, les chambres de commerce et de l'industrie, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers et de l'artisanat ainsi que les services de l'Etat.

## 1. Un troisième épisode caniculaire en cours

Pour la troisième fois depuis la fin du mois de mai, l'Isère fait face à un épisode caniculaire. Depuis le 7 juillet, le département est placé en vigilance orange. Les températures déjà élevées localement, devraient continuer à augmenter ces prochains jours jusqu'à atteindre près de 40°C localement en début de semaine prochaine.

Les mesures de prévention applicables en période de canicule ont pu être rappelées et faire l'objet d'échanges avec les maires. Une attention particulière devra être portée, dans la continuité des précédents épisodes caniculaires de 2026, aux personnes isolées et vulnérables.

La préfète de l'Isère a également rappelé les mesures à prendre en cas de maintien, décidé par les maires, d'événements sportifs organisés par les communes afin d'assurer la protection des participants, du public et des bénévoles (adaptation des horaires, modification de parcours, renforcement du dispositif de secours, report lorsque les conditions de sécurité ne peuvent être réunies).

## 2. Une sécheresse généralisée

Cette situation caniculaire s'accompagne d'une sécheresse généralisée (absence de précipitations, indice d'humidité des sols très bas, etc.).

## 3. Un risque incendie très important

Ces conditions météorologiques accroissent fortement le risque de départ et de propagation des feux de forêts et d'espaces naturels. L'Isère se situe aujourd'hui en niveau sévère, après avoir atteint le niveau très sévère ces derniers jours.

Depuis le mois de juin, le département a enregistré plus de 100 départs de feu, avec la destruction de près de 70 hectares de végétation, contre 58 départs et 11 hectares brûlés à la même période en 2025. Le 8 juillet, un incendie sur les flancs de la Bastille a nécessité l'intervention de 60 sapeurs-pompiers et de 25 engins pour maîtriser un feu ayant parcouru 2 hectares.

Les sapeurs-pompiers de l'Isère sont également mobilisés en renfort dans les départements les plus exposés, notamment, à Die ainsi que dans l'Hérault et dans la Haute-Loire. Près de 70 sapeurs-pompiers étaient hier en intervention dans le cadre du dispositif de renforts extra-départementaux.

La préfecture rappelle que 90 % des départs de feu sont liés à l'activité humaine.

Chacun est appelé à adopter les bons réflexes :

- s'informer des conditions météorologiques avant toute sortie en forêt ;
- ne jamais allumer de barbecue, de feu de camp ou de feu d'artifice dans ou à proximité des espaces boisés ;
- ne pas jeter de mégots ou de déchets susceptibles de provoquer un incendie ;
- respecter les interdictions d'accès aux massifs forestiers lorsqu'elles sont en vigueur.

Compte tenu des conditions météorologiques et de l'engagement exceptionnel des sapeurs-pompiers, la préfète de l'Isère a décidé, après échange avec les maires, d'interdire les feux d'artifice sur l'ensemble du département de l'Isère. Cette interdiction restera en vigueur tant que les conditions météorologiques le justifieront.